

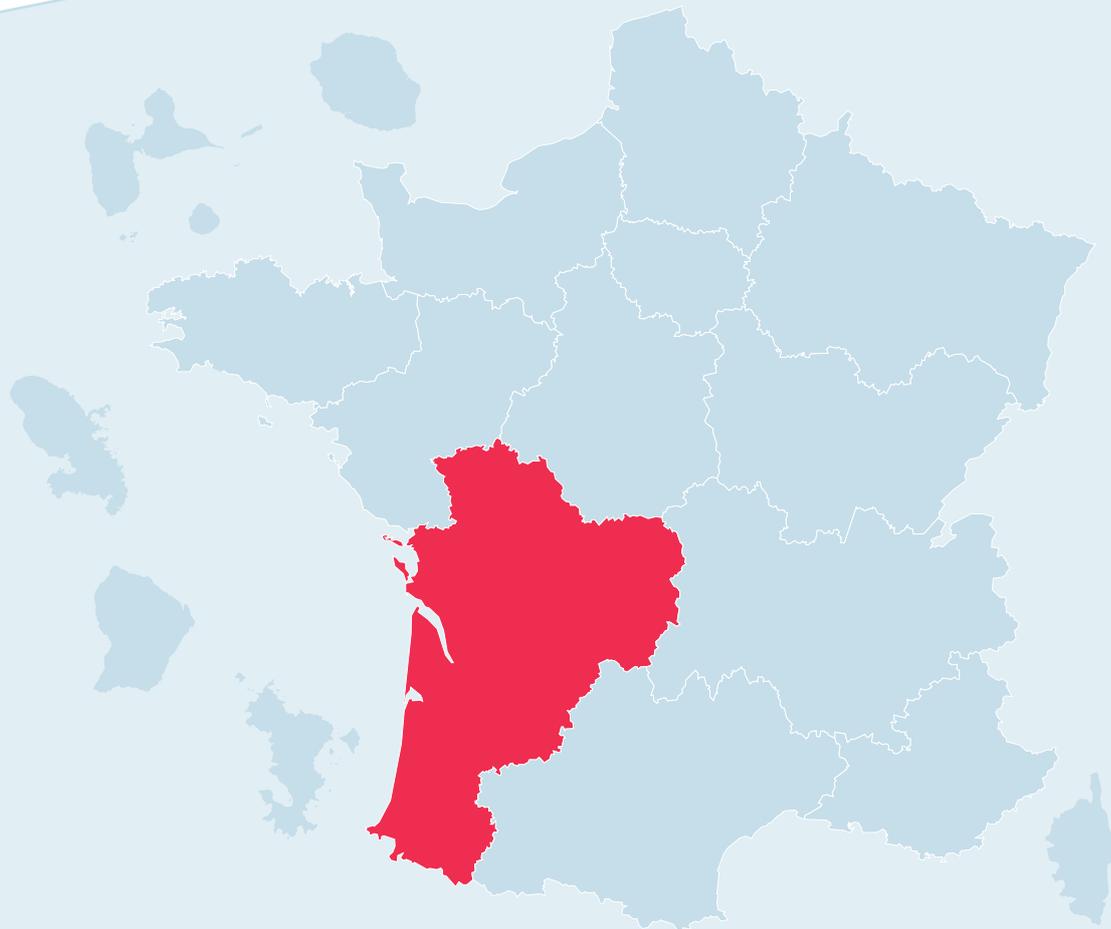


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Mars 2023



RÉGION
NOUVELLE AQUITAINE



TOUT SAVOIR SUR LES 18 RÉGIONS
ET TRAVAILLER AVEC ELLES

Retrouvez leurs politiques
de formation et d'orientation,
les acteurs régionaux et
les initiatives territoriales
en métropole et Outremer sur
www.centre-inffo.fr/regions

LA CULTURE DE LA FORMATION

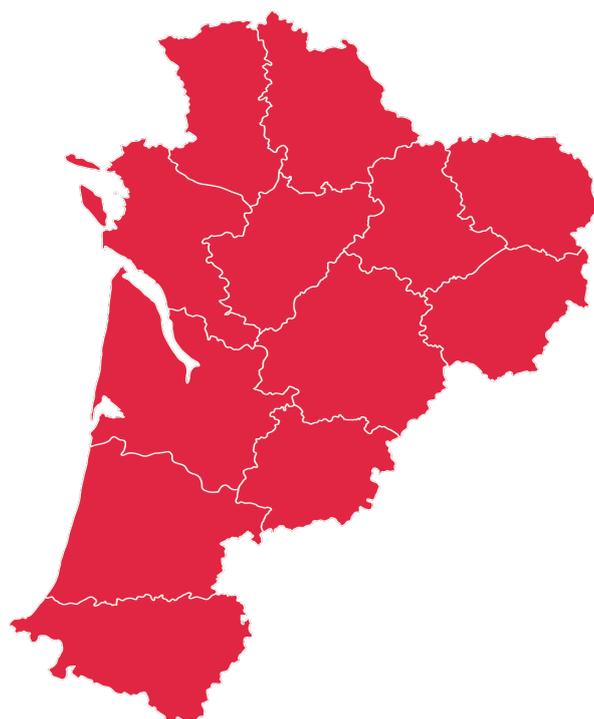
AVEC Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles

RENSEIGNEMENTS

contact.regions@centre-inffo.fr

 centre-inffo.fr
Centre Inffo



RÉGION NOUVELLE- AQUITAINE

SOMMAIRE

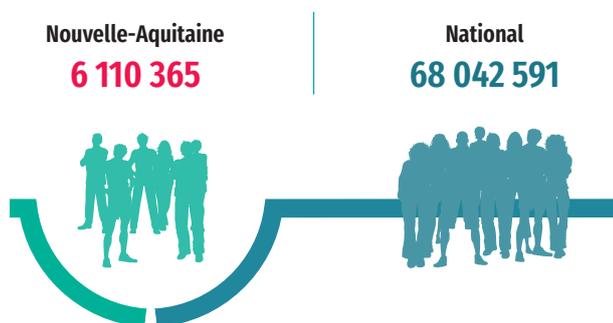
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	9
BUDGETS	11
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	12
DERNIERES ACTUALITES	16

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en janvier 2023.

PRINCIPAUX INDICATEURS

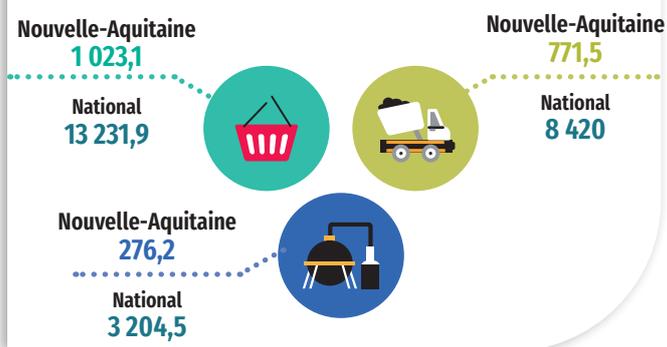
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2023



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 3^e trimestre 2022



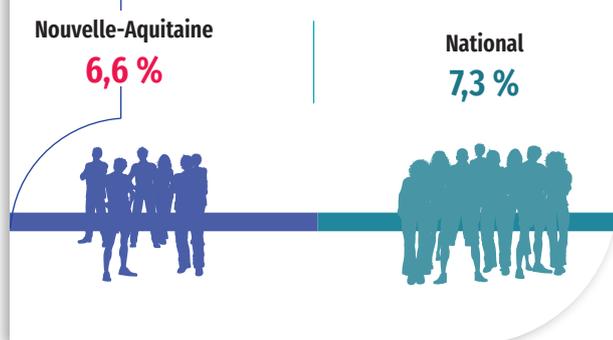
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

TAUX DE CHÔMAGE 3^e trimestre 2022

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en décembre 2022

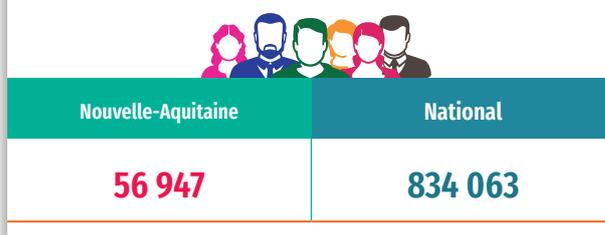


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Nouvelle-Aquitaine	National
Organismes de formation	2 253 en 2022	78 600 en 2021
CFA	396 en 2022	2 791 2021/2022

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2021/2022



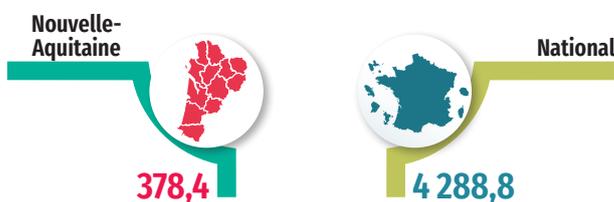
BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

Année	2019	2020	2021
Montant (millions d'euros)	494,3	373,4	378,4

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2021 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2023 : 500 millions d'euros pour la stratégie régionale de formation professionnelle

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	6 117 956 en 2019	6 171 721 en 2020 (1) 6 110 365 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2023) (2)	0,88% (2019/2020)	68 388 307 en 2020 (1) 68 042 591 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2023) (2)
POPULATION ACTIVE	2 680 389 en 2018	2 694 973 en 2019	0,54%	30 908 819 en 2019 (France hors Mayotte) 30 065 000 en 2021
dont 16-25 ans	270 331 en 2018	271 788 en 2019	0,54%	1 146 716 en 2019 3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	478 180 (décembre 2021)	456 080 (décembre 2022)	-4,62%	5 375 700 (décembre 2022)
Moins de 25 ans	58 810 (décembre 2021)	56 620 (décembre 2022)	-3,2%	664 900 (décembre 2022)
25-49 ans	284 020 (décembre 2021)	269 290 (décembre 2022)	-5,19%	3 217 800 (décembre 2022)
50 ans ou plus	135 350 (décembre 2021)	130 170 (décembre 2022)	-3,83%	1 493 100 (décembre 2022)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	7,2 % au 3 ^e trimestre 2021 (France hors Mayotte)	6,6 % au 3 ^e trimestre 2022 (France hors Mayotte)	-0,6%	7,3 % au 3 ^e trimestre 2022 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	19,9 % en 2020	18,5 % en 2021	-1,4%	18,3 % au 3 ^e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 18,5 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 25-49 ans	6,8 % en 2020	6,4 % en 2021	-0,4 %	6,5 % au 3 ^e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 6,9 % en 2021 (France métropolitaine)
dont 50-64 ans	4,9 % en 2020	5,0 % en 2021	0,1 %	5,1 % au 3 ^e trimestre 2022 (France hors Mayotte) 5,6 % en 2021 (France métropolitaine)

Sources : Insee, DARES, JO

(1) Décret n. 2022-1702 du 29 décembre 2022 (JO du 30 décembre 2022)

(2) Estimation INSEE janvier 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA REGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES (3 ^e trimestre 2022) (en milliers)	Tertiaire marchand	1 023,1	13 231,9
	Tertiaire non marchand	771,5	8 420,0
	Industrie	276,2	3 204,5

Source : Insee 2023

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	<p>Liste des métiers en tension en Nouvelle Aquitaine mise à jour 30 juin 2022</p> <p>Filières prioritaires et métiers en tension https://www.cap-metiers.pro/pages/270/Filières-prioritaires-metiers-tension.aspx</p>	<p>Liste 2022 des métiers émergents https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2022/05/Guide-metiers-emergents_liste-2022_VF.pdf</p> <p>Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf</p>

Sources : France compétences, Base FAR Centre Info, Cap métiers Nouvelle Aquitaine, 2023

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	1 703 en 2021	2 253 en 2022	32,3%	78 600 organismes de formation actifs en 2021
Formations commandées par les Conseil régionaux	33 100 en 2020	35 200 en 2021	6,34%	403 900 en 2021

Source : Annexes Formation professionnelle aux Projets de loi de finances 2022 et 2023, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	338 en 2021 (1)	396 en 2022 (1)	17,16%	2 791 en 2021-2022
Montant de la dépense pour l'apprentissage (en milliers d'euros)	27 900 en 2020	34 300 en 2021	22,94%	294300 en 2021
Effectif d'apprentis	42 821 en 2019/2020	56 947 en 2021/2022	32,99%	834 063 en 2021/2022
Nb de contrats d'apprentissage	45 023 en 2020	60 952 en 2021	35,38%	837 000 en 2022

Sources : RERS 2021 et 2022, DARES PoEm, Annexes Formation professionnelle aux Projets de loi de finances 2022 et 2023, (1) Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation.

Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

DOUZE POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **Aerospace valley** : aéronautique, espace
- **Agri Sud-Ouest innovation** : agriculture, agro-alimentaire
- **Alpha RLH** : Optique et Photonique-laser/ électronique, hyperfréquence
- **CIMES** : Microtechnique, Mécanique
- **Xylofutur** : bioressources, matériaux
- **Cosmetic Valley** : Biens de consommation
- **Pole Avenia** : Écotechnologies / Environnement
- **Pôle Européen de la Céramique** : filière céramique
- **POLYMERIS** : Caoutchoucs, Plastiques & Composites
- **S2E2 Smart Electricity Cluster** : gestion des énergies électrique et thermique
- **ID 4 Car**: mobilité

Source : www.entreprises.gouv.fr

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte désormais 123 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 Campus des métiers et des qualifications ont vu leur label renouvelé en avril 2022, et 8 Campus ont obtenu le label Campus d'Excellence.

10 Campus des métiers et des qualifications sont labellisés dans la région Nouvelle-Aquitaine dont 1 labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence.

DIX CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE**Campus des métiers et des qualifications d'excellence Aérocampus Aquitaine**

Territoire : Nord de l'Aquitaine, Latresne

Secteur d'activité : Maintenance aéronautique

Pôle de compétitivité : Aerospace Valley

Filière stratégique visée par le redressement productif : Construction aéronautique

Filière(s) de formation : Aéronautique : construction et maintenance

Campus des métiers et des qualifications forêt-bois d'Aquitaine

Territoire : Aquitaine

Secteurs professionnels : Forêt - bois

Filière(s) de formation : Agriculture, bois et dérivés

Campus des métiers et des qualifications Cuir, textile mode et luxe Nouvelle-Aquitaine

Territoire : Aquitaine

Secteurs professionnels : Textiles-Mode-Cuirs

Filière(s) de formation : Mode

Campus des métiers et des qualifications Construction durable et éco-réhabilitation

Territoire : Territoires ruraux faiblement industrialisés, au carrefour de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Haute-Corrèze et bassin de Felletin

Secteurs professionnels : Bâtiment (construction et maintenance), éco-technologies, matériaux (bois, bio-sourcés, pierre naturelle et bio masse), rénovation thermique

Filière(s) de formation : Bâtiment (construction, maintenance), matériaux de construction, bois et dérivés, électrotechnique

Campus des métiers et des qualifications Génie civil et infrastructures intelligentes

Territoire : Bassin d'Égletons (zones rurales de la Corrèze)

Secteurs professionnels : Génie civil (travaux publics et gros œuvre) incluant les technologies du développement durable

Filière(s) de formation : Domaine des travaux publics, du génie civil et des structures bois.

Campus des métiers et des qualifications Aéronautique Poitou-Charentes

Territoire : Axe géographique Châtelleraut – Poitiers - Rochefort

Secteurs professionnels : Filière aéronautique, mécanique, électrotechnique, électronique, systèmes embarqués, plasturgie, chaudronnerie, outillages

Filière(s) de formation : Aéronautique, maintenance des équipements industriels, chaudronnerie industrielle, usinage, microtechniques, mécanique, systèmes électroniques numériques, électrotechnique, énergie, équipements communicants, plastiques et composites, études et réalisation d'outillages, génie mécanique et productique, informatique, sciences de l'ingénieur, sciences des matériaux, soudage

Campus des métiers et des qualifications production culinaire Terre Mer et gastronomie en Poitou-Charentes

Territoire : Le campus s'appuie sur deux axes géographiques aux activités et aux productions spécifiques et complémentaires : L'axe La Rochelle - Royan - Jonzac, centré autour du lycée hôtelier de la Rochelle, le lycée de l'Atlantique de Royan en Charente-Maritime, et le réseau des lycées agricoles, est représentatif de la production maritime (pêche, aquaculture, ostréiculture, mytiliculture) et de la très forte attractivité de son littoral touristique, de La Rochelle à Royan. L'axe Nord Deux-Sèvres - Angoulême, Poitiers, centré autour du lycée hôtelier Kyoto de Poitiers est ciblé sur les produits de la terre du nord de la Vienne (vignoble), à Parthenay (élevage bovin) dans les Deux Sèvres. L'activité touristique est représentée par le parc du Futuroscope et le Center Parc.

Secteurs professionnels : Hôtellerie, Restauration, Production agricole.

Filière associée : Tourisme

Filière(s) de formation : Elle concerne plus de 3 000 jeunes en formation initiale scolaire ou en contrat d'apprentissage, d'étudiants du supérieur et de stagiaires de la formation continue. Le campus offre une large palette de formations, du CAP à la licence professionnelle, dans les filières de la production, de la transformation et de l'industrialisation des produits agricoles, de la restauration, de l'hôtellerie mais aussi du tourisme.

Campus des métiers et des qualifications de la maintenance en environnement sensible

Territoire : Nouvelle-Aquitaine

Secteurs professionnels : Transition énergétique, éco-industrie

Filière(s) de formation : Maintenance en général et de la maintenance en environnement sensible en particulier.

Campus des métiers et des qualifications Développement durable en zone littorale

Territoire : Nouvelle-Aquitaine

Secteurs professionnels : Environnement / Gestion du littoral, Numérique, Nautisme / Économie portuaire / Transports, Biotechnologies, Bâti durable, Éco-industries / Énergie

Filière(s) de formation : Gestion et protection de la nature, Sciences pour l'environnement, Mécatronique navale, Économie portuaire et maritime, Maintenance des systèmes communiquant de production, Ingénierie des contenus numériques, Cyber sécurité, Génie biologique, Économie et croissance bleue, Métiers de l'électricité et de ses environnements, Génie civil et développement durable, Sciences et génie des matériaux, Smartfactory, Énergies maritimes renouvelables, Matériaux souples et solaires, Photovoltaïque, construction navale

Campus des métiers et des qualifications Mobilité ferroviaire durable, autonome, connectée et décarbonée - Ferrocampus

Territoire : Bassin d'emploi et de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine

Secteurs professionnels : Ferroviaire, Industrie ferroviaire de la production et de la maintenance, Production de matériaux innovants, Data et maintenance prédictive, Infrastructure ferroviaire et signalisation, Systèmes de propulsion propre

Filière(s) de formation : Conception, Production, Maintenance, Travaux publics, Numérique, Électrotechnique

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2023

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Parti socialiste
Président	Alain ROUSSET
Vices-Présidents	Karine DESROSES, Vice-présidente en charge de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'emploi Jean-Louis NEMBRINI, Vice-président en charge de l'Orientation, de l'Education et de la Jeunesse

COMMISSIONS

Commission Formation professionnelle, Emploi, Apprentissage	
Présidente	Karine DESROSES
Vice-Président	Daniel DARTIGOLLES
Commission Éducation, lycées, orientation, jeunesse, enseignement supérieur et recherche	
Président	Jean-Louis NEMBRINI
Vice-Président	François Vincent

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	François POUPARD
Direction Général Adjoint	
Directeur	Sébastien SAUDINOS, délégué régional du Pôle emploi et formation

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage	
Directrice	Florence POISSON

Source : Conseil régional, 2023

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	GUYOT	Etienne	05 56 90 60 60
SGAR	AMOUSSOU-ADÉBLÉ	Patrick	05 56 90 60 60
DREETS	BRETENOUX	Jean-Guillaume	05 56 99 96 12
Rectrice	BISAGNI-FAURE	Anne	05 57 57 38 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX**CARIF-OREF****Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine**

Directrice : Corinne LAFITTE

Site internet : <https://www.cap-metiers.pro/>

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

BUDGETS 2019/2020/2021

En Millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Formations sanitaires et sociales	Apprentissage
2019	494,3	222,7	93,9	177,7
2020	373,4	244,8	100,7	27,9
2021	378,4	246,3	97,8	34,3

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2021/2022/2023

BUDGET PRIMITIF

Voté le 15 décembre 2022- les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région.

En 2023, le budget primitif de la région Nouvelle-Aquitaine est de 3,5 milliards d'euros, dont **500 M€ pour la stratégie régionale de formation professionnelle.**

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2023 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	3,317 M€	3,317 M€
Investissement	2,301 M€	2,301 M€
Total	5,618 M€	5,618 M€

Capacités d'engagement

Libellé (en euros)	BP 2022	BP 2023	Evol°
Formation professionnelle et apprentissage	38 810 000 € (AP)	37 499 332 € (AP)	-3.38% (AP)
	315 740 343 € (AE)	803 079 400 €(AE)	1104.5% (AE)
Enseignement	119 009 015 € (AP)	277 311 922 € (AP)	133.02% (AP)
	38 432 799 € (AE)	206 992 083 € (AE)	438.58% (AE)
Action économique	251 085 000 € (AP)	222 805 000 € (AP)	-11.26% (AP)
	124 917 743 € (AE)	116 194 690 € (AE)	-6.98% (AE)

Source : Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, 2023

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 NOUVELLE-AQUITAINE (ADOPTÉ LE 22 MARS 2022 PAR LE CONSEIL REGIONAL – NON-SIGNÉ)

Le CPER 2021-2027 est composé des documents suivants :

- l'accord régional de relance (ARR) adopté le 17 décembre 2020 ;
- l'avenant n°8 au volet mobilités multimodales du CPER 2015-2020, adopté le 17 décembre 2020, qui constitue une première partie du volet mobilités du CPER 2021-2027 ;
- le CPER-cadre 2021-2027, adopté le 2 avril 2021, qui fixe les orientations stratégiques sur un plus long terme que l'Accord Régional de Relance
- les listes des premiers projets retenus intégrant le CPER 2021-2027.

Les quatre grandes thématiques retenues au CPER-cadre 2021-2027 sont :

- L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- La transition écologique et énergétique
- Le soutien à l'appareil productif et aux filières
- La cohésion sociale et territoriale

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2023

DOCUMENT CADRE DU CPER 2021-2027 (SIGNÉ LE 22 AVRIL 2021)

Ce document de cadrage général prévoit les orientations des thématiques et des enveloppes dédiées. Ainsi, quatre thématiques d'intervention qui portent les défis propres et spécifiques de la région Nouvelle-Aquitaine ont été retenues :

- L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ;
- la transition écologique et énergétique ;
- le renforcement de l'appareil productif ;
- la cohésion sociale et territoriale.

L'État se mobilisera sur ces priorités à travers ses politiques publiques et ses moyens financiers :

- 868,315 M€ de crédits contractualisés,
- 989,633 M€ de crédits valorisés,
- 555,008 M€ de crédits au titre de la relance (hors mobilités).

La Région mobilisera les montants suivants :

- 1 053,637 M€ de crédits contractualisés
- 843,173 M€ de crédits valorisés
- 612,315 M€ de crédits au titre de la relance (hors mobilités).

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2023

ACCORD REGIONAL DE RELANCE 2021-2022 (SIGNE LE 22 AVRIL 2021)

L'accord régional de relance 2021-2022 permet d'identifier et de soutenir d'ores-et-déjà les projets structurants matures, dont l'impact sur la reprise sera le plus significatif pour les territoires, les collectivités, les entreprises ou encore le tissu associatif local.

Cinq axes prioritaires pour accompagner la reprise de l'activité économique :

- un effort accru, dans le cadre de la relance, en matière d'investissement dans les infrastructures de transport et les mobilités durables ;
- l'accroissement des moyens en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ;
- l'accélération de la transition écologique et énergétique en même temps que la résilience des territoires pour favoriser leur adaptation au changement climatique ;
- le soutien actif à l'appareil productif, aux filières et à l'innovation pour plus de compétitivité et d'attractivité du territoire régional ;
- le confortement de la cohésion sociale et territoriale (emploi, numérique, santé, jeunesse, sport, culture, patrimoine, égalité hommes-femmes).

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2023

CPRDFOP 2018-2022 NOUVELLE-AQUITAINE

Le CPRDFOP 2018-2022 a été adopté par la Région Nouvelle-Aquitaine en juin 2018 avec quatre priorités :

- L'égalité d'accès à la formation et à l'emploi en assurant à chacun un droit à l'accompagnement reposant sur une offre de services d'orientation lisible et accessible, sur une meilleure coordination des acteurs de l'orientation et sur une sécurisation accrue des parcours professionnels.
- La qualification et le développement des compétences en garantissant à chacun la maîtrise des connaissances et compétences de base et l'acquisition d'un niveau de qualification socle et en appuyant par des compétences adaptées l'insertion dans l'emploi, l'évolution et les transitions professionnelles.
- Le développement équilibré des territoires en prenant davantage en compte les spécificités et les ressources des territoires dans le développement de l'orientation et des formations professionnelles, en assurant une meilleure diffusion des politiques régionales d'orientation, de formation et d'emploi dans les territoires et en renforçant la mobilisation et la coordination des acteurs dans les territoires
- Les métiers et les compétences de demain à partir d'une analyse partagée des emplois et des compétences en évolution sur le territoire, d'un accompagnement des filières économiques stratégiques pour la région, d'un soutien affirmé à l'expérimentation et à l'innovation dans la formation.

NB : Le CREFOP a lancé officiellement le 12 octobre 2022 les travaux d'élaboration du CPRDFOP Nouvelle-Aquitaine 2023-2027. Celui-ci devrait être adopté en juin 2023.

Source : Base FAR, Centre Inffo, Cap métiers Nouvelle Aquitaine, 2023

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (SIGNE LE 18 JANVIER 2019)

Le Pacte régional d'investissement dans les compétences. Nouvelle-Aquitaine a été signé le 18 janvier 2019 entre le ministre du travail, Muriel Pénicaud, le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, le président du Conseil régional et le Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi. Les nouvelles actions financées s'organisent selon trois axes, en privilégiant l'approche par les compétences professionnelles, transversales et transférables :

1. la professionnalisation des demandeurs d'emploi

- préparation d'habilitations professionnelles permettant d'être rapidement recrutés par les entreprises : habilitations électriques, sécurité, amiante, CACES, compétences transverses nécessaires pour travailler aujourd'hui.
- parcours de formation pour des créateurs d'entreprises
- renforcer l'action régionale dans trois secteurs qui recrutent : les transports, les services à la personne et le commerce.

2. l'inclusion linguistique et numérique

- actions de découverte et d'apprentissage des usages du numérique (pour tous et à tous niveaux),
- actions linguistiques (maîtrise des fondamentaux de la langue française pour permettre d'engager une démarche de qualification),
- dispositifs particuliers pour les jeunes désocialisés, les handicapés psychiques (aide à la personne, propreté...).

3. le développement de nouvelles formes de formation

Il s'agit de poursuivre les expérimentations pour les formations numériques, de développer les formations en situation de travail (rapprochement entre la situation d'apprentissage, de formation et la situation de travail, la situation de production), de fournir une aide à la mobilité en lien avec la formation suivie quand il est indispensable au métier visé.

En complément de ces nouvelles actions, la Région confie à Pôle emploi une enveloppe destinée à soutenir, grâce à des aides individuelles à la formation de projets qui ne trouveraient pas de réponse dans le Programme Régional de Formation.

Les actions nouvelles ajoutées aux abondements de la commande actuelle de formation prévoient la pré-programmation de parcours supplémentaires :

- Professionnalisation
- Pré-qualification et qualification
- Remise à niveau savoirs de base (dont FLE)
- Mobilisation / aide au projet professionnel
- Perfectionnement / Elargissement des compétences

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2023

AVENANT N° 1 AU PRIC (11 DECEMBRE 2020)

L'avenant au Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 est conclu entre l'État, représenté par le Préfet de région, Madame Fabienne BUCCIO et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine représenté par Monsieur Alain ROUSSET, son président. Il enrichit et complète le Pacte régional d'investissement dans les compétences, signé le 18 janvier 2019. L'Etat et la région en Nouvelle Aquitaine s'engagent notamment à :

- Proposer 8 387 parcours de formation additionnels en 2021, afin d'intensifier la réponse formative vers les métiers stratégiques et d'avenir, principalement aux jeunes jusqu'à 29 ans révolus, à la fois peu ou pas qualifiés ou déjà titulaires du Bac, notamment ceux qui souhaitent, après un échec dans l'enseignement supérieur, s'orienter vers une filière professionnelle.
- Assurer une nouvelle priorisation sectorielle des parcours de formation certifiants ou qualifiants des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ;
- Enrichir de nouvelles actions le PRIC ;
- Mettre en œuvre la revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle ;
- Soutenir le plan de transformation de la formation professionnelle en France.

Source : Base FAR, Centre Inffo, 2023

AVENANT N° 2 AU PRIC (7 FEVRIER 2022)

Ce second avenant adapte le PRIC avec une dotation additionnelle de l'Etat de 23,986 M€ pour 2022. La Région s'est engagée à financer 3 425 parcours supplémentaires et déployer un plan d'action pour réduire les tensions de recrutement.

L'avenant prévoit également la prolongation du Pacte jusqu'au 31 décembre 2023, « afin de mettre en œuvre les engagements contractualisés lors de la signature du Pacte initial ou issus des différentes adaptations ».

Source : BDD FAR, Centre Inffo, 2023

<http://far.regions-et-formation.fr>

DERNIERES ACTUALITÉS

Nouvelle-Aquitaine : dispositif « ambassadeurs métiers »

Le dispositif « ambassadeurs métiers » de la Région Nouvelle-Aquitaine permet de mettre en relation des professionnels de tous métiers, tous secteurs avec des personnes en quête d'orientation ou en reconversion, sur tout le territoire néo-aquitain.

Avec le réseau Ambassadeurs Métiers de la Région Nouvelle-Aquitaine, on peut :

- Échanger avec des professionnels pour découvrir la réalité de leurs métiers
- Devenir Ambassadeur.drice en témoignant de votre propre expérience professionnelle.

L'ambassadeur métiers est un professionnel volontaire, majeur, ayant eu ou ayant un lien avec un des territoires de Nouvelle-Aquitaine et animé par l'envie de transmettre la passion de son métier à travers le témoignage et l'échange avec le public.

Pour plus d'informations : Site ambassadeursmetiers.fr

Source : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, février 2023

La région Nouvelle-Aquitaine développe la formation des détenus

Lors de la séance plénière des 15 et 16 décembre, le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a prolongé de trois ans la convention de partenariat avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires (Disp) pour mettre en cohérence la prochaine contractualisation avec la future stratégie régionale de formation et la Convention nationale de partenariat entre le ministère de la Justice et Régions de France.

Ce programme (2022-2024) fait l'objet d'un marché de formation d'une durée de trois ans avec un budget de 12,5 millions d'euros, dont 50 % de co-financement de l'Union européenne via le FSE (Fonds social européen) :

- près de 80 actions de formation (répartis en 60 lots)
- 12 secteurs d'activités concernés : bâtiment, industrie, horticulture, mécanique, hôtellerie-restauration, propreté et hygiène, logistique, commerce, textile, menuiserie, numérique, préparation à la création d'entreprise.
- 2430 places ouvertes.

Le programme de formation 2019-2021 a représenté une enveloppe budgétaire de 11,46 millions d'euros, dont 5,33 millions de co-financement par le Fonds social européen.

Source : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, décembre 2022

Nouvelle-Aquitaine : de nouvelles aides en faveur des demandeurs d'emploi en formation

Lors de la séance plénière des 17 et 18 octobre 2022, les conseillers régionaux ont voté de nouvelles aides financières destinées aux demandeurs d'emploi en formation professionnelle.

Ces aides s'inscrivent dans le prolongement du Pacte régional d'investissement dans les compétences et du Plan de réduction des tensions de recrutement :

- Une prime exceptionnelle de 1 000 euros aux demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits dans une formation régionale qualifiante d'une durée minimale de 3 mois et dont la date de démarrage se situera entre le 1er novembre 2022 et le 30 juin 2023 est mise en place. Cette prime est complémentaire de la rémunération des stagiaires.
- Une revalorisation de 4 % de la rémunération régionale des stagiaires de la formation professionnelle. Environ 22 000 stagiaires sont rémunérés annuellement et bénéficieront potentiellement de ce soutien. Cette revalorisation s'appliquera rétroactivement aux stagiaires présents en formation à compter du mois de juillet 2022.
- Une nouvelle adaptation du cadre d'intervention, pour une meilleure efficacité.

Source : Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, octobre 2022

